

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire - Commune

<p>Compte rendu de la rencontre tenue le 8 juin 2016 à Hotel & Cie à Sainte-Anne-des-Monts</p>	<p><u>Sont présent(e)s :</u></p> <p>Caroline Duchesne, Conseil Régional de l'Environnement Marc L'Italien, Parc de la Gaspésie Berchmans Drouin, Réserve Chic-Choc Jean-Roy, Société de gestion des rivières de Gaspé Yves Briand, Conseil de l'eau Nord Marc-Antoine Allard, Société Cascapédia Steve L'Italien, Groupe GDS Ronald Cormier, Zec Bonaventure Jonathan Synnott, ACF St-Elzéard Francois Godin, TEMREX Virginie Galvez-Cloutier, Bois d'œuvre CEDRICO Langis Fournier, FCMQ Jean-François Lamarre, SEPAQ – Réserve faunique Yoland Laflamme, FQCP - GÎM Martin Cummings, Listuguj Mi'gmac/ MMS Yvan Gagnon, GESPEG Frédéric Raymond, FQSA Mario Skelling, Damabois, Div Cap-Chat Jean-François Légaré, GFG-CAMINT – Temrex</p> <p>Thomas Romagné, MRC de Bonaventure</p> <p>Daniel Chouinard, MFFP Antoine Richard, MFFP Marc-André Delorme, MFFP Alain Leblanc, MFFP Marc Lauzon, MFFP Martin Émond, MFFP</p> <p><u>En après midi :</u></p> <p>Sylvain Jutras, PhD hydrologie forestière, ULaval Philippe Paradis-Lacombe, université Laval</p>
--	--

8 juin 2016

Point à l'ordre du jour	Discussions	Décision	Responsabilité/ Échéancier	Suivi
<p>1. Mot de bienvenue, lecture de l'ordre du jour et adoption du compte-rendu de la rencontre du 17 décembre 2016</p>	<p>Thomas Romagné, coordonnateur des TGIRT, souhaite la bienvenue à tous. Un tour de table est effectué. Il fait la lecture de l'ordre du jour</p> <p>Thomas Romagné fait la lecture du compte-rendu de la dernière rencontre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il avait été demandé par l'assemblée lors de la rencontre du 17 décembre d'évaluer la possibilité d'avoir à la TGIRT, les comptes rendus des discussions qui ont lieu autour des autres tables de discussion et de travail (Table opérationnelle et comité mixte) par soucis de transparence. • Il avait été décidé de mettre sur pied un comité pour mettre à jour les règles de fonctionnement des TGIRT. Ceci n'a pas été fait et devra être effectué avant la prochaine TGIRT. • Tous les autres points en suivis ont été effectués tel que convenu 	<p>Mettre à jour les règles de fonctionnement en priorité</p>	<p>S/O</p>	<p>S/O</p>
<p>2. Présentation des commentaires reçus sur le processus d'harmonisation et sur le nouveau mode de répartition spatiale des coupes</p>	<p>Daniel Chouinard fait la présentation des commentaires reçus sur le processus d'harmonisation et sur le nouveau mode de répartition spatiale des coupes.</p> <p>D'une façon générale, les membres de la TGIRT auraient souhaités recevoir ces commentaires ainsi que les réponses au préalable afin de faciliter la compréhension du document.</p> <p>Concernant la présentation de Mr Chouinard sur les commentaires concernant le processus d'harmonisation, se référer au document</p> <p>Daniel Chouinard présente les étapes d'élaboration de la dérogation (Voir présentation PE_DEROG_08_06_2016)</p> <p>Commentaires répartition spatiale des coupes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Superficie des perturbations? Distinction épidémies sévères et légères? Écart entre forêt de référence et actuelle? <ul style="list-style-type: none"> o Superficie varie en fonction du contexte territoriale, sociale et environnemental 	<p>S/O</p>	<p>S/O</p>	<p>S/O</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Différent type de COS : Certains types prévoient un taux de récolte plus élevé, vs d'autres plus faible. La dérogation doit être appliquée de façon à maintenir le taux de coupe actuel. La dérogation travaille sur le maintien de bloc de forêt non perturbé pour recréer des grands massifs sur le territoire. ○ Taux de perturbation naturelle : Est-ce que les COS de type3 devraient se rapprocher du taux de perturbation naturelle et devrait-on augmenter leur récurrence? Possibilité limité par le taux de récolte. ○ Prise en compte des effets possible des grandes assiettes de coupes sur érosions... Effet des grandes superficies sur environnement (lessivage des sols...). Le comité de dérogation s'est aussi penché sur cette question. Plus de moyen devrait être mis pour documenter cet enjeu. ○ Certification forestière : Le mode de répartition spatiale ne respecte pas le régime de perturbation naturelle propre à la péninsule? C'est le mode qui s'en rapproche le plus dans le contexte ○ Le maintien de fonction écologique des bandes de protection des milieux humide ○ Qualité des milieux aquatiques 			
<p>3. Discussion sur les préoccupations reçues pour la mise à jour du PAFIT</p>	<p>Antoine Richard fait la présentation des préoccupations concernant la mise à jour du PAFIT (se référer à la présentation PE_preoccupation_PAFIT_08_06_2016)</p> <p>Mr Richard fait état de 3 préoccupations mises de l'avant par le conseil de l'eau du nord de la Gaspésie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le maintien des fonctions écologiques remplies par les milieux riverains et humides <ul style="list-style-type: none"> ○ Le MFFP propose de compléter le niveau de protection de certains lac et étangs afin d'atteindre une bande de protection de 200m. Cette proposition ne fait pas l'unanimité, et il est proposé de former un comité restreint qui se penchera sur les possibilités d'améliorer le portrait de la protection des milieux riverains. • Maintien des fonctions écologiques remplies par les milieux riverains et protection des milieux aquatiques des rivières à saumon York, Dartmouth et Madeleine. <ul style="list-style-type: none"> ○ Il n'y a pas vraiment de problématique ici selon le consortium. Le statu quo est préservé • Réduire l'érosion et la sédimentation liées au réseau routier et forestier dans la forêt publique gaspésienne – chemins existants en bordure de rivière et de lacs et nouveaux chemins. 	<p>Former un comité restreint afin de faire un portrait de la protection des milieux riverains</p>	<p>Coordonnateur et ministère, d'ici la fin de l'été</p>	<p>S/O</p>

	<p>o Cette préoccupation est traitée au point sur l'optimisation du réseau routier</p>			
4. État d'avancement sur la mise à jour du PAFIT	Daniel Chouinard présente l'état d'avancement sur la mise à jour du PAFIT (se référer à la présentation Modifications_PAFIT_2018_2023_TGIR_juin2016)	S/O	S/O	S/O
5. Présentation de l'état d'avancement du groupe de travail sur la dérogation et suites à donner	<p>Antoine Richard fait une courte mise en contexte sur la formation du comité de dérogation, son mandat et les objectifs poursuivis. Puis, il introduit Monsieur Sylvain Jutras, professeur en hydrologie forestière à l'université Laval.</p> <p>Sylvain Jutras fait une présentation sur la gestion de l'eau en milieu forestier : AEC et chemins forestiers.</p> <p>Philippe Paradis Lacombe fait une présentation sur l'état et durabilité des traverses de cours d'eau sur les chemins forestiers québécois.</p> <p>Antoine Richard présente les recommandations du comité dérogation aux membres de la TGIRT (se référer au document Balises_mise_en_oeuvre).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concernant la recommandation 7, la TGIRT souhaiterait que le comité chemin réfléchisse à la possibilité d'obtenir les données LIDAR avant 2020. • Concernant la recommandation 8, l'efficacité du maintien de bandes riveraines le long de ruisseaux intermittents pour contrer la sédimentation est remise en question. Il est demandé par les membres de reconsidérer ce point en fonction des études sur le sujet. Sylvain Jutras conseil la lecture de l'article « Rethinking the donut » de J.M. Buttle • Concernant la protection de la qualité de l'eau, des intervenants insistent sur le maintien de la limite de 35% d'AEC pour consultation. 	S/O	S/O	S/O
6. Optimisation du réseau routier	<p>Antoine Richard rappelle les enjeux liés au réseau routier en Gaspésie</p> <p>Thomas Romagné présente une proposition de mandat pour la formation d'un comité Chemin qui se penchera sur les moyens de traiter ces enjeux.</p> <p>Il est proposé par l'Assemblée d'élargir ce mandat afin de permettre au comité d'établir un portrait de l'ensemble du réseau routier de la Gaspésie et de réfléchir à des opportunités de financement afin de régler les problèmes actuels.</p>	Former un comité restreint qui se penchera sur les enjeux liés au réseau routier et son entretien	Coordonnateur et ministre	

7. Divers	<p>Suivi TBE : Ce point est reporté à la prochaine rencontre</p> <p>Orientations RADF, Pas de changement quant aux orientations du RADF, sa mise en œuvre et toujours prévue dans le plan 2016</p> <p>Présentation GHE et FHVC Temrex Jean-François Légaré présente la mise à jour des FHVC et des GHE pour Temrex dans le cadre de la certification FSC</p>	S/O	S/O	S/O
8. Varia	<p>Synchronisation entre les inventaires écoforestier et le CPF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Daniel Chouinard nous fait part des orientations du ministre concernant ce sujet. <p>TGIRT, c'est quoi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Jean Roy nous fait part de son inquiétude face à l'isolement des intervenants autre que BGA depuis la disparition de la CRÉ et des différentes structures de consultations (Tables sectorielles, CRNT,...). Il est proposé de regarder ce qu'il se fait ailleurs par rapport à cet enjeu pour voir s'il serait possible d'adapter les pratiques en Gaspésie. 	S/O	S/O	S/O
8. Prochaines rencontres	<p>Daniel Chouinard fait part à l'Assemblée d'un projet de calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre des TGIRT locale d'ici la fin août pour présentation des PAFIO • Harmonisation sera faite en début d'automne • Consultation publique des PAFIT devrait avoir lieu au début de l'automne • Une TGIRT commune devrait se tenir au courant du mois de septembre 	S/O	S/O	S/O
9. Fin de la rencontre	La rencontre prend fin à 16h40	S/O	S/O	S/O